

FORMATION

REDACTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

PROGRAMME

OBJECTIF :

- Déterminer les règles fondamentales applicables aux contrats de travail CDD et CDI
- Rédiger les divers avenants et les modifications du contrat de travail
- Déterminer les règles fondamentales applicables aux contrats de travail spécifiques.

POUR QUI : Responsables, managers souhaitant acquérir ou renforcer leurs connaissances en matière de droit social.

DURÉE : 1 jour

MÉTHODE ET MOYENS : Pédagogie active
Mini-cas pratiques - Application pratique sur chaque partie de la formation.

LE CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT COMMUN

Définition

Obligations légales
Distinction avec d'autres contrats

Règles juridiques

La conclusion du contrat de travail
La Période d'essai
L'exécution du contrat de travail
La modification du contrat
La cessation du contrat de travail
Les obligations consécutives à la rupture du contrat de travail
La forme du contrat de travail
La clause de non-concurrence
Les clauses interdites ou réglementées du contrat de travail

Gestion administrative

LES DIFFERENTS CONTRATS DE TRAVAIL

Le contrat de travail à durée indéterminée (CDI)

Champ d'application
Formalisme à respecter
Analyse juridique
Exécution du contrat
Rupture du contrat

Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)

Champ d'application - Formalisme à respecter - Analyse juridique
Exécution du contrat :
*Rémunération - Congés payés - Formation professionnelle - Suspension du contrat :
Modification du contrat - Cessation à l'échéance du terme - Indemnité de fin de contrat*
Rupture du contrat

Le contrat de travail temporaire ou d'intérim

Champ d'application
Formalisme à respecter
Analyse juridique
Exécution du contrat :
*Contrat à terme précis - Mission sans terme précis - La période d'essai
Les droits de l'intérimaire - Les conditions de travail - La rémunération
L'aménagement - réduction du temps de travail - Les avantages légaux
Le droit aux allocations chômage - Le droit à une protection sociale
La fin du contrat de travail*
Rupture du contrat

Le contrat de travail à temps partiel

Champ d'application
*La mise en place du temps partiel peut être à l'initiative de l'employeur :
La mise en place du temps partiel peut être à l'initiative des salariés (temps partiel choisi) :*
Formalisme à respecter
Analyse juridique
Exécution du contrat :
*Modification - Heures complémentaires - Réévaluation de la durée du travail :
Coupure quotidienne - Rémunération lissée*
Rupture du contrat

Le contrat de travail intermittent

Champ d'application - Formalisme à respecter - Analyse juridique
Exécution du contrat - Rupture du contrat

Les contrats aidés

Champ d'application - Formalisme à respecter - Analyse juridique
Exécution du contrat - Rupture du contrat

DÉCUPLEZ VOS CHANCES
DE RÉUSSIR, DITES OUI
À LA FORMATION !